

Enfants à besoins particuliers davantage encadrés

Education » Le canton entend renforcer son dispositif pour soutenir ces enfants et élèves.

Les enfants et les élèves à besoins particuliers sont fortement encadrés en cette période de crise par le canton de Vaud. C'est le message que Cesla Amarelle a tenu à faire passer jeudi dans une vidéoconférence de presse. Le canton assure un renforcement de son dispositif pour soutenir et protéger au mieux les jeunes et leurs familles et poursuivre sa mission d'éducation.

Les professionnels qui encadrent les enfants à besoins particuliers sont tous mobilisés pour poursuivre leurs missions

et consolider les apprentissages de leurs élèves, a assuré le ministre de l'éducation. Une bonne partie d'entre eux le font à distance.

Dans le canton, plus de 1000 élèves bénéficient d'un enseignement spécialisé et d'un appui à la formation en milieu scolaire et 1650 élèves sont scolarisés au sein des établissements de pédagogie spécialisée. Plus de cinquante de ces 1650 élèves fréquentent quotidiennement les services d'accueil scolaire, qui ont pris le relais.

En temps normal, 200 d'entre eux sont hébergés en internat. Malgré les circonstances, 45 continuent d'y être accueillis

pour des raisons de santé ou par mesure de protection. Cinq unités d'accueil temporaire destinées habituellement à décharger les familles le temps d'une soirée ou d'un week-end «font un effort particulier» pour recevoir les enfants avec un handicap lourd pour prévenir l'épuisement des familles, a indiqué la conseillère d'Etat.

Philippe Nendaz, chef de l'enseignement spécialisé, a salué la grande solidarité entre les institutions. Une plateforme permet l'échange de personnel entre établissements. Ladislav Hierholtz, de la Fondation des Airelles, et Regula Delacrausaz, de la Fondation de Vernand, ont tous deux relevé l'impossibilité

pour les professionnels de garder une grande distance avec les élèves et le risque accru qu'encourent les collaborateurs venant sur place.

Le Service de protection de la jeunesse reste mobilisé et suit chaque jour l'évolution de la situation. Le SPJ s'occupe de près de 7000 enfants, dont plus de 1000 enfants placés en institution ou en famille d'accueil. Plus de 60% des enfants placés sont restés dans leur institution ou famille d'accueil vu leurs besoins de protection. Un service minimum dans les offices régionaux de protection des mineurs avec des permanences d'assistants sociaux est assuré. De nombreux professionnels exercent leur

mission en télétravail, tout en restant atteignables.

Le SPJ a aussi mis en place une hotline pour conseiller les parents qui rencontrent des problèmes. Depuis le 19 mars, la ligne a reçu 155 appels. De nombreuses questions portent sur le droit de visite et la garde alternée, a relevé Catherine Rimaz, intervenante socio-éducative. Pour rappel, le numéro 147 reste actif pour les jeunes en difficulté. Le nombre de signalements au SPJ est resté stable, a relevé le chef du service, Frédéric Vuissoz. Même constat pour les violences domestiques envers les enfants. »